



Une collègue agressée par la Directrice des Ressources Humaines

Jeudi 12 septembre 2019, les représentants syndicaux CGT des territoriaux de Colomiers ont accompagné un agent pour sa reprise de travail après une période d'arrêt maladie.

Devant le refus autoritaire et agressif de la Directrice des Ressources Humaines à sa reprise, l'agent a demandé un écrit justifiant cette décision.

Sans scrupule, la DRH a ordonné à l'agent de se remettre en arrêt maladie et de quitter la mairie.

La ligne rouge a été franchie !

L'agent, refusant de partir sans justificatif, cette directrice s'est permise de l'agresser verbalement et physiquement, de « jeter » un fonctionnaire et ses représentants de manière violente avant de faire intervenir la police municipale.

L'agent a été victime d'une tentative d'immobilisation par un agent de la police. Se rendant compte de la présence des responsables syndicaux, le fonctionnaire a lâché prise.

L'agente, traumatisée, s'est réfugiée dans les toilettes pour se protéger, n'osant plus en sortir. Très affectée par ces agissements graves et scandaleux de la part de la Directrice des Ressources Humaines et de la police municipale, l'agent a porté plainte

**Quand cessera ce comportement
récurrent d'interdire à certains
agents handicapés de reprendre le
travail après un long arrêt
maladie ?**

**Les élus vont-ils continuer à
laisser faire ?
Attendent-ils un malheur ?**

La CGT ne laissera pas faire !

Syndicat CGT des territoriaux de Colomiers

05 34 51 46 33

1 rue Abel Boyer 31770 Colomiers

Courriel : cgtcolomiers@gmail.com

Intranet CGT www.facebook.com/CGT.MairieColomi

